

**Résumé des normes et des modalités
d'évaluation des apprentissages
Année scolaire 2020-2021
École Notre-Dame-du-Rosaire**



Une (1) communication écrite et deux (2) bulletins

Une **première communication écrite** portant sur le cheminement scolaire et le comportement de votre enfant sera expédiée le **12 novembre sur le portail Mozaïk**.

Au cours de l'année scolaire, deux **bulletins** seront produits :

Premier bulletin :

- Étape du 31 août au 15 janvier 2021.
- Cette étape compte pour 50 % du résultat final de l'année.
- Le bulletin sera remis sur le Portail Mozaïk le 22 janvier 2021.

Deuxième bulletin :

- Étape du 18 janvier au 23 juin 2021.
- Cette étape compte pour 50 % du résultat final de l'année.
- Le bulletin sera remis sur le Portail Mozaïk le 29 juin 2021.

Dans ces bulletins, toutes les compétences de chaque discipline devront être évaluées.

Une communication par mois sera faite par le titulaire auprès des parents d'un élève ayant des difficultés d'apprentissage qui laissent craindre qu'il n'atteindra pas le seuil de réussite ou, d'un élève ayant des comportements non conformes aux règles de conduite de l'école.

* Vous trouverez un commentaire sur une des compétences transversales au bulletin 1 et au bulletin 2. Choix école :

| Compétences transversales | Bulletin 1 | Bulletin 3 |
|-------------------------------|--|--|
| Exercer son jugement critique | | |
| Organiser son travail | 1 ^{er} cycle | 1 ^{er} cycle |
| Savoir communiquer | | |
| Savoir travailler en équipe | 2 ^e et 3 ^e cycle | 2 ^e et 3 ^e cycle |